



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est sous le thème : *Des défis et des réalisations pour une ville vivante* que les membres du conseil municipal et moi-même avons présenté le 7 novembre dernier, devant plus d'une centaine de citoyens, le rapport qui faisait état de nos réalisations 2011-2012. Gestion, finances, infrastructures collectives, loisirs, vie culturelle et développement économique, une multitude de réalisations ont ainsi été présentées tour à tour par les conseillers porteurs de chaque dossier alors que pour ma part j'ai proposé un survol des grands défis à venir pour l'administration municipale.

C'est avant tout pour permettre une meilleure circulation de l'information et assurer une interaction importante entre le conseil municipal et les citoyens que cet exercice annuel demeure prioritaire pour nous. Nous n'administrons pas la municipalité en vase clos. Au contraire, nous agissons visières levées. Nous estimons que l'une des forces de Sainte-Adèle est la présence active de nos citoyens dans la vie de la ville, à toutes les étapes de nos projets et de nos décisions.



Plusieurs gestionnaires de la Ville ont assisté à cette soirée : De gauche à droite : Jean-François Gauthier, Caroline Nielly, Sylvie Savoie, Pierre-Luc Forget, Michel Rousseau, Julie Brazeau, Yan Senneville, Brigitte Forget, Jean-Pierre Dontigny, Christian Nadeau, Julie Albert, André Lirette et Pierre Dionne

Je ne peux terminer cette chronique sans informer la population qu'après une carrière de plus de 32 années à titre de greffier de la Ville de Sainte-Adèle, Michel Rousseau a décidé que le moment était venu de penser à la retraite. Il quittera son poste le 18 décembre prochain.

Michel Rousseau s'est particulièrement illustré par son professionnalisme sans faille, son intégrité, son excellent jugement. Il n'a jamais travaillé pour sa gloire personnelle mais plutôt pour le bien de tous et le succès collectif. C'est sur ce sens du devoir et du travail bien fait qu'il nous quitte pour entamer un nouveau chapitre de sa vie.

MILLE MERCIS de nous avoir fait partager vos talents et vos connaissances tout au cours de ces années. Nous vous souhaitons une retraite qui vous soit agréable, à la hauteur de vos attentes et qui comblera tous vos vœux.

En terminant, les membres du conseil municipal et les employés se joignent à moi pour souhaiter à toute la population adéloise nos meilleurs voeux de Noël et une bonne et heureuse année 2013.

Réjean Charbonneau
Maire



Service de la **sécurité incendie**

SOYEZ PRUDENTS DURANT *le temps des fêtes!*

Afin de profiter pleinement de cette période de réjouissances et pour éviter qu'un incident malheureux survienne, votre Service de la sécurité incendie vous rappelle quelques règles de sécurité.

L'arbre de Noël

- Achetez un arbre qui vient d'être coupé; il restera vert plus longtemps et posera moins de risques d'incendie.
- Installez l'arbre dans un endroit loin des sources de chaleur telles que radiateurs, foyers, conduits de chauffage et fenêtres ensoleillées.
- Ne mettez jamais de bougies allumées dans l'arbre.
- Choisissez des décorations qui sont ininflammables, non combustibles et non conductrices.
- Si vous avez des enfants ou des animaux domestiques, n'utilisez pas de décorations qui sont trop petites.
- Utilisez un cordon de rallonge homologué par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler. Le câble risquerait alors de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Utilisez exclusivement les jeux de lumières certifiés CSA.
- Placez les bougies sur une surface stable, loin de tout article qui pourrait s'enflammer.
- Ne laissez pas de bougies allumées sans surveillance.
- Placez les bougies à un endroit loin des courants d'air, rideaux et hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Éteignez les chandelles avant de quitter la pièce ou d'aller au lit.



Le foyer ou le poêle à combustion lente

- Faites installer et inspecter vos installations de chauffage par un professionnel, au moins une fois par année.
- Advenant un feu dans la cheminée, fermez la clé, sortez immédiatement et composez le 911.
- La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.
- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent les risques d'incendie.
- Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et conservez-les à l'extérieur, loin de tous matériaux combustibles car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.

L'avertisseur de fumée et l'avertisseur de monoxyde de carbone

Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher. Il devrait y avoir un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, incluant le sous-sol.



Le numéro de porte de votre résidence ou de votre commerce

Afin de faciliter l'accès des véhicules d'urgence à votre résidence ou à votre commerce, il est important que le numéro de porte de votre bâtiment soit visible de la rue, en tout temps.

Le permis de brûlage

Si vous aviez un permis de brûlage en 2012, sachez qu'il viendra à échéance le 31 décembre 2012. Vous pourrez faire une nouvelle demande pour l'année 2013 en remplissant le formulaire disponible sur le site internet de la Ville ou en vous présentant au bureau d'accueil à l'hôtel de ville.

Finalement, puisque durant cette période les bons repas sont à l'honneur, n'oubliez pas qu'il est important de manipuler avec soin tous les contenants d'huile chaude (casserole, réchaud à fondue ou friteuse) afin d'éviter un malheureux accident.

Agissez avec prudence et demeurez vigilants. La prévention, notre priorité, votre responsabilité.

Votre Service de la sécurité incendie vous souhaite de bons moments en famille et entre amis.

Joyeuses Fêtes!



ENTRETIEN ET INSPECTION *de nos infrastructures*

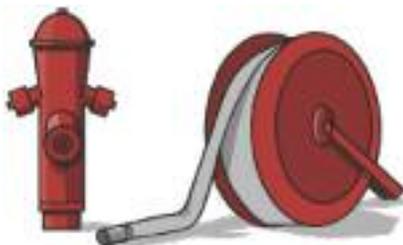
AQUEDUC

Notre réseau d'aqueduc municipal se déploie sur près de 250 kilomètres de conduites et compte environ 800 bornes-fontaines afin de desservir plus de 6000 terrains dans la ville de Sainte-Adèle.

Au cours du mois de septembre dernier, le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc a été entrepris. Cette procédure vise à faire circuler l'eau dans les conduites à une vitesse plus accélérée, ce qui a pour propriété de :

- Déloger les particules de rouille qui se seraient accumulées;
- Prévenir l'obstruction des conduites;
- Évacuer les matières indésirables qui auraient pu s'introduire lors de réparations;
- Vérifier l'état général du réseau avec un entretien préventif;
- Faire circuler de l'eau plus fraîche qui contient du chlore résiduel libre.

Certains ont pu constater la présence d'une eau brouillée ou jaunâtre lors du rinçage du réseau dans leur secteur. Cette eau, malgré son apparence, est toujours potable et non dommageable pour la santé. En laissant couler l'eau froide du robinet du bain, l'eau reprend rapidement son aspect normal.



Égout

Plus de 3000 terrains sont raccordés au réseau d'égout sanitaire, qui comprend 1 usine d'épuration des eaux usées, 2 étangs aérés et 10 postes de pompage étalés sur 70 kilomètres de conduite.

Des inspections des conduites d'égout, dans certains secteurs, sont également en cours cet automne. Ces inspections se font à l'aide de caméras qui sont introduites dans les conduites.

Cette technique permet de visualiser la présence de fissures, d'infiltrations d'eau parasite au niveau des branchements, ou tous autres éléments pouvant nuire au réseau. Nous pouvons vérifier l'état général des conduites et apporter les correctifs nécessaires, s'il y a lieu.

Ces inspections peuvent par contre amener certains inconvénients aux usagers qui ont des immeubles qui ne sont pas munis de « **clapet anti-retour** ». Une réglementation municipale oblige l'installation de ce mécanisme qui empêche le reflux des eaux usées à l'intérieur des bâtiments qui sont reliés au réseau



d'égout municipal. Un dégât causé par un refoulement d'égout à l'intérieur d'une maison n'est jamais une situation agréable à vivre. Ceux qui ont connu ces inconvénients s'en souviennent longtemps.

Il vaut mieux prévenir que guérir.



Collectes du temps des fêtes

Veuillez prendre note des changements suivants :
la collecte de déchets du 25 décembre (secteur du mardi) aura lieu la veille, soit le 24 décembre et la collecte de déchets du 1^{er} janvier (secteur du mardi) aura lieu la veille, soit le 31 décembre.



Écocentre : horaire des fêtes

À l'occasion des fêtes, l'écocentre de Sainte-Adèle sera fermé les mardi et mercredi 25 et 26 décembre et 1^{er} et 2 janvier.

Écocentre de Sainte-Adèle, 2815, rue Rolland - Tél. : 450 229-4984



Quand et comment disposer de votre sapin de Noël naturel ?

Vous pouvez l'apporter à l'écocentre **OU BIEN** le couper en sections d'un mètre, que vous déposerez à la rue le 2^e dimanche du mois, au début de la semaine de collecte des encombrants.



Trucs et astuces pour un temps des fêtes écologique

Dans le temps des fêtes, mieux dépenser et mieux donner...¹

Les Québécois auraient dépensé 2,15 milliards de dollars en 2009 pour Noël, dont près des deux tiers vont aux cadeaux, soit une dépense moyenne de 372 \$ par ménage.

Pourquoi ne pas mettre le tout à profit en rendant votre Noël plus éco-responsable ? Voici quelques idées :



Une sortie culturelle : spectacle, concert, pièce de théâtre, abonnement au musée.

Un chèque cadeau pour un coup de main : gardiennage, rénovation, pelletage, etc.



Une escapade en plein air : ski, raquette, patin...



Des cadeaux faits maison : foulard tricoté, confitures ou marinades, biscuits (avec la recette).



N'hésitez pas à offrir les victuailles en surplus à vos invités avant le départ ou vérifiez à l'avance avec un organisme local si les surplus prévus peuvent être utiles.

¹Tiré du site web d'Équiterre

Nos meilleurs vœux
de paix et d'amour en
cette période des fêtes

Aidez-nous à vider vos bacs



En hiver, la collecte des matières résiduelles peut présenter bien des défis, qu'il nous fait plaisir de relever, collecte après collecte. Mais nous avons besoin de votre aide, car

si nous ne pouvons pas atteindre vos bacs, nous ne pouvons pas les vider...



Veillez donc à déneiger le dessus de vos bacs et tout autour pour en faciliter l'accès.

Réglementation : Ville de Sainte-Adèle demande que vous placiez vos bacs en bordure de la chaussée après 18 h la veille du jour de collecte, et les replaciez à l'écart au plus tard à 22 h, le jour même de la collecte.



CONNAISSEZ-VOUS ce Logo ?

Grâce à la nouvelle certification Recycleco, les citoyens, entreprises et organismes concernés par la consommation responsable peuvent désormais s'assurer que les produits affichant un contenu recyclé répondent véritablement à des normes précises de fabrication à partir de matériaux recyclés.





RAPPORT DU MAIRE

Réjean Charbonneau

sur la situation financière de la Ville de Sainte-Adèle



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En conformité avec l'article 474.1 de la loi qui régit les cités et villes, je vous présente mon rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011 ainsi qu'un aperçu des principales réalisations de l'année en cours. À cela, s'ajoute un survol très sommaire des activités prévues pour la prochaine année 2013. Le budget 2013 n'est pas encore adopté par les membres du conseil car l'analyse des demandes des différents services municipaux n'est pas complétée au moment de la rédaction de ce rapport.

États financiers consolidés 2011

Les états financiers consolidés ont été vérifiés et présentés aux membres du conseil par le bureau Yves de Carufel CGA inc., qui a eu accès à tous les documents et n'a émis aucune restriction dans son rapport.

Les résultats de l'année 2011 font état d'un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 205 760 \$. Les revenus totaux ont été de 22 438 751 \$ et les charges avant amortissement de 20 605 541 \$. Le remboursement de la dette à long terme s'est élevé à 1 418 701 \$ et les affectations à 262 727 \$. Nous avons financé à long terme certaines charges pour un total de 53 978 \$.

L'endettement total net à long terme :

L'endettement total net de la Ville au 31 décembre 2011 était de 27 277 445 \$

| | |
|---|---------------|
| À la charge de l'ensemble des contribuables | 16 317 568 \$ |
| À la charge d'une partie des contribuables | 9 480 850 \$ |
| À la charge des gouvernements | 1 479 027 \$ |

Aperçu des réalisations pour l'année 2012

Le budget de fonctionnement adopté pour l'année 2012 est de 22 689 360 \$ incluant le remboursement en capital de 1 508 330 \$ de la dette à long terme. De plus, des dépenses d'investissement en immobilisations de 9 553 800 \$ ont été budgétisées.

Au 15 novembre, les projets en immobilisations suivants ont été réalisés en entier ou en partie :

- Acquisition de véhicules pour le Service de la sécurité incendie et le Service des travaux publics;
- Mise à niveau de l'usine d'épuration, grâce à la subvention sur la taxe d'accise;
- Mise en chantier du parc Claude-Henri-Grignon;
- Acquisition d'un système téléphonique;

- Construction d'un abri froid;
- Travaux d'infrastructures sur la rue de la Colonie;
- Travaux d'infrastructures sur la rue du Meunier;
- Travaux sur les rues des Rossignols, des Pinsons, Impasse des Colibris et du Boisé;
- Travaux sur la Place des Colverts;
- Travaux de réfection de pavage de différentes rues;
- Aménagement d'un stationnement au parc de la Doncaster, d'un autre au centre-ville et un troisième, sur la rue des Coquillettes;
- Installation de nouvelles enseignes de rues;
- Réfection de bâtiments (postes de pompage);
- Travaux de canalisation des eaux pluviales sur la rue Vallée-du-Golf;
- Aménagement du parc Lionel-Patry.

Les indications préliminaires quant aux résultats financiers du présent exercice

Les revenus anticipés pour l'année 2012 devraient être supérieurs à ceux prévus lors de la préparation du budget. Ces revenus additionnels, conjugués à des dépenses moins importantes que prévues, nous laissent entrevoir, à ce jour, un surplus pour l'année 2012.

Rémunérations et allocations des membres du conseil

Pour 2012, le maire reçoit une rémunération annuelle de 46 577 \$ et une allocation de dépenses de 15 310 \$. À titre de membre du conseil des maires à la Municipalité régionale du comté des Pays-d'en-Haut (MRC), il reçoit une rémunération mensuelle de 710,73 \$ ainsi qu'une somme de 150 \$ par réunion du comité auquel il participe. En tant que membre de la Conférence régionale des élus (CRÉ), le maire reçoit une somme de 268 \$ par séance du conseil d'administration.

Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 9 355 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses au montant de 4 678 \$. Ils reçoivent une rémunération mensuelle additionnelle de 146 \$ plus une allocation de dépenses de 73 \$ pour présider une commission ou pour siéger à titre de maire suppléant.

Liste des contrats

Je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est disponible au bureau du greffier pour consultation.

PERSPECTIVES 2013

Les membres du conseil débiteront prochainement l'étude du budget 2013 en collaboration avec le directeur général, la trésorière et les directeurs des différents services municipaux.

En 2013, il faut bâtir sur ce que nous avons accompli pour franchir d'autres étapes. Il est essentiel que notre vie économique soit à la fois vigoureuse mais aussi respectueuse des moyens et des gens tout en prenant des décisions et en agissant. L'économie de Sainte-Adèle se porte de mieux en mieux et elle retrouve un nouveau souffle.

La poursuite de plusieurs programmes déjà amorcés sera respectée dont entre autres des travaux de pavage correcteurs, la municipalisation de certaines rues privées, la mise à niveau des infrastructures notamment l'aménagement paysager du boulevard de Sainte-Adèle, la signalisation routière et directionnelle ainsi que la réfection de deux stations de pompage.

De plus, la gestion des déchets, notamment le compostage des matières résiduelles, sera mise de l'avant. Des revendications sont déjà entamées auprès de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Pour nous conformer aux diverses normes en matière d'économie d'eau potable, un projet d'installation de compteurs d'eau pour les commerces sera mis de l'avant.

Nous procéderons également à l'ouverture du nouveau parc Claude-Henri-Grignon et à la mise en place de la programmation de sa première année d'activités.

Nous tenterons de maintenir la même rigueur administrative dans la prestation municipale afin de déployer de meilleures pratiques pour la distribution des services municipaux.

Je désire souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'implication et l'immense travail accompli par tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, des mouvements et des clubs sociaux; sans oublier l'excellent travail qu'effectuent tous nos employés. Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la ville de Sainte-Adèle.

Nous tenons à leur transmettre nos plus sincères remerciements.

Sainte-Adèle, le 19 novembre 2012

Réjean Charbonneau
Maire de la Ville de Sainte-Adèle



Méli Mélo

Enfants Entraide

L'organisme caritatif international et partenaire éducatif Enfants Entraide a inspiré des milliers de jeunes et d'éducateurs lors de son événement signature, Unis pour l'action, qui s'est tenu au Théâtre St-Denis le 20 novembre dernier.

Des élèves de l'école primaire Sainte-Adèle se sont joints à des milliers d'autres de partout au Québec afin de vivre une journée inoubliable célébrant les actions positives qu'ils entreprennent pour faire une différence dans leur communauté et partout dans le monde.

Craig et Marc Kielburger, activistes internationaux des droits des enfants et cofondateurs d'Enfants Entraide, ainsi qu'une impressionnante distribution composée d'activistes à la renommée internationale et d'artistes engagés, étaient réunis sur scène afin d'inspirer les jeunes et célébrer leur pouvoir à changer le monde.

L'événement était gratuit pour les jeunes et les éducateurs, qui en retour s'étaient engagés à réaliser une action locale et une action internationale pendant l'année scolaire.



Les 72 élèves de l'école primaire Sainte-Adèle ont initié plusieurs projets afin d'améliorer la qualité de vie de leur communauté :

- Collecte de vêtements usagés (bottes, mitaines, manteaux, etc.) et la livraison de ces articles à l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut
- Raclage de feuilles et plantation de bulbes de tulipes et de crocus devant l'Hôtel de Ville et aux résidences les Terrasses des Capucines et le Manoir



Sainte-Adèle.

- Course dans les rues de Sainte-Adèle pendant 1 heure afin de ramasser des fonds pour la recherche contre le cancer (Fondation Terry Fox). Ils ont récolté 444,50\$
- Collecte d'argent pour permettre à 100 000 personnes aux quatre coins de la planète d'avoir accès à de l'eau potable.
- Et bien d'autres actions tout au long de l'année qui contribuent au bien-être des gens.

Les jeunes ont un immense pouvoir de changer les choses et c'est stimulant de constater qu'une si petite école à Sainte-Adèle peut faire une si grande différence.

Bravo à tous ces jeunes qui sont **Unis pour l'action!**



Méli Mélo

POND HOCKEY SAINTE-ADÈLE 2013



Première édition d'envergure sur les abords du lac Rond à la fin janvier

Le « Pond Hockey » ou si vous préférez, le hockey comme dans le bon vieux temps avec patins, casque et hockey sur un lac, fera son apparition officielle en 2013 sur le territoire adélois grâce à la Chambre de commerce de Sainte-Adèle.

Dès son arrivée à la Chambre de commerce en 2012, le directeur général, Guy Goyer, avait déjà cette idée en tête. L'emplacement du lac Rond et de l'hôtel Chantecler qui sera l'hôtel hôte de cette activité, constitue un site exceptionnel pour ce genre d'événement.

Le hockey, sport national des Québécois, fait toujours jaser et le fait de revenir à la base,

tournoi amical, pas de gardien de but, pas d'équipement sophistiqué, autre qu'une paire de patins, un hockey et un bâton, rappellera à plusieurs de bons souvenirs.

Quatre catégories seront au programme de cette première édition de POND HOCKEY SAINTE-ADÈLE, soit récréative, compétitive, féminine et enfants.

Pour cette première année, l'organisation, composée de la Ville de Sainte-Adèle, l'hôtel Chantecler, la Chambre de commerce et de nombreux commanditaires tels la Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut, Art et Brocante, Brasseurs Saint-Sylvestre, Coca Cola Sainte-Agathe, CLD des Pays-d'en-Haut, Rona Sainte-Adèle et plusieurs autres qui se grefferont en cours de route, veut atteindre

40 équipes au total, réparties sur 8 patinoires sur le lac Rond. Ces patinoires qui seront entretenues avec Zamboni offriront une glace d'excellente condition.

En plus du volet sportif, l'organisation offrira un volet culturel avec groupes musicaux et surprises tout au long du week-end.

C'est donc un premier rendez-vous pour le Pond Hockey, les **25, 26 et 27 janvier 2013**. Commentons l'année en beauté et dans le plaisir.

Information : 450 229-2644
Pour vous inscrire :
www.pondhockeysainteadele.com



DES NOUVELLES "FRAÎCHES" *de Plein-Air Sainte-Adèle!*

Un nouveau stationnement a été aménagé sur la rue des Monts et donne accès à deux nouvelles pistes de raquette, tracées et balisées sur le mont Durocher (superbe point de vue) : le Grand Tour de 2,9 km et le Labyrinthe 0,9 km, piste très difficile.

Depuis le 8 décembre, la nouvelle carte des pistes de ski de fond et de raquette est en vente. La nouvelle carte présente de nombreuses et importantes modifications. Les pistes de raquette

croissent à un tel rythme qu'elles occupent maintenant un côté de la carte et les pistes de ski de fond l'autre côté.

De plus, les distances entre les intersections des pistes sont maintenant indiquées sur la carte, aussi bien côté ski que côté raquette.

Les bénévoles de Plein-Air Saint-Adèle poursuivent leurs efforts pour répondre à la demande grandissante des adeptes de la raquette et pour leur offrir des pistes spécifiquement conçues à cette fin. Entre adeptes du ski de fond et de la raquette « à chacun sa piste! ».

La Ville doit fermer le stationnement du lac Matley, au bout du chemin du Paysan. Ceci rallonge la distance pour se rendre au refuge du Loup-Garou mais l'effort en vaudra la peine : le refuge a été partiellement rénové cet automne!

Plein-Air Sainte-Adèle est toujours à l'écoute de vos commentaires : info@pleinairsteadele.com 450 229-2921 poste 209

Encouragez les bénévoles, devenez membre gratuitement de Plein-Air Sainte-Adèle en vous inscrivant sur le site Web : <http://pleinairsteadele.com/>



Méli Mélo

NOUVEAUX EMPLOYÉS *et promotion*

Jean-François Gauthier



Trouver un greffier qui chausserait les souliers de Michel Rousseau n'était pas chose facile. Après un rigoureux processus de dotation, notre choix s'est arrêté sur monsieur

Jean-François Gauthier, un professionnel du domaine municipal qui a fait ses preuves. Jean-François Gauthier a travaillé les 10 dernières années à titre de greffier pour la Ville de Sainte-Julie et cumulait déjà 5 ans d'expérience en pratique privée en tant qu'avocat en droit public et municipal, totalisant donc 15 ans d'expérience en droit municipal. Titulaire d'un MBA spécialisé en gestion des villes et des métropoles, il est entré en fonction le 3 décembre dernier. C'est un homme d'action, de défis et de vision qui se joint à notre équipe.

Caroline Nielly

Madame Caroline Nielly a été engagée à titre de coordonnatrice au développement culturel et communications au Service des loisirs.

Elle cumule plus de 20 ans d'expérience en communications, acquise dans les secteurs municipal, institutionnel, culturel, communautaire et socio-économique. Détentrice d'un baccalauréat en communications et d'une spécialisation en relations publiques, elle possède également une formation en animation et en journalisme parlé.

Communicatrice chevronnée, elle assume déjà avec brio ses principales responsabilités qui sont de planifier et coordonner la programmation artistique et culturelle de la Place des citoyens, en plus bien sûr d'apporter un soutien au comité culturel et d'assurer la mise en œuvre de la politique culturelle.



Hugo Proulx

Finally, monsieur Hugo Proulx, journalier-chauffeur depuis 2004 à la Ville, a été promu au poste de contremaître Voirie, Parcs et Espaces verts au Service des travaux publics. Ses expériences de travail diversifiées en tant qu'employé à la Ville et contremaître forestier ont fait de lui le candidat idéal pour assumer ces responsabilités.



Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

INTERDICTION DE STATIONNER DANS LES RUES ET LES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX

du 1^{er} novembre au 15 avril

La Ville vous rappelle que le stationnement de véhicules routiers est interdit sur tous les chemins publics du lundi au vendredi de minuit à sept heures, du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier inclusivement.

Nonobstant le paragraphe précédent, le stationnement est permis sur tous les chemins publics durant la relâche scolaire, telle qu'établie par les différentes commissions scolaires du Québec.

Le stationnement des véhicules routiers est interdit sur tous les stationnements municipaux du lundi au vendredi entre 4 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 15 avril, à l'exception de la période du 23 décembre au 6 janvier et durant la relâche scolaire, telle que décrétée par les différentes commissions scolaires du Québec.

Finally, nous invitons les citoyens à faire preuve de coopération en cas d'averse de neige afin de faciliter le déneigement des rues.



Samedi 26 janvier à 19 h
Randonnée de raquette au clair de lune.

Point de rencontre : Stationnement du terrain de golf Par 3 Chantecler

Pour information : 450 229-2921 poste 209



La Sûreté du Québec



PNEUS D'HIVER ET PNEUS À CLOUS

Saviez-vous que les pneus d'hiver sont obligatoires sur tous les véhicules de promenade et les taxis circulant sur les routes du Québec du 15 décembre au 15 mars? Les contrevenants s'exposent à une amende de 200 \$ à 300 \$. Pour votre sécurité et celle des autres, respectez cette loi!

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au :

www.saaq.gouv.qc.ca/prevention/pneus_hiver

Chaque jour au Québec, des citoyens se font voler dans leur véhicule. Cela arrive aussi chez nous. C'est pourquoi, les policiers du poste de la Sûreté du Québec de la MRC des Pays-d'en-Haut désirent sensibiliser les citoyens à cette problématique.

Voici quelques conseils de sécurité qui ont pour but d'éviter que votre véhicule ne devienne la cible des voleurs!

Quelques précautions suffisent pour décourager les voleurs :

- Lorsque vous quittez votre véhicule, assurez-vous de verrouiller les portières et de fermer les vitres.

- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé.

Les objets à la vue peuvent intéresser les voleurs :

- Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule. Mettez-les à l'abri des regards. Déposez-les dans le coffre, dans la boîte à gants ou sous une couverture, si possible avant de vous stationner.
- Ne laissez jamais dans le véhicule vos pièces d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, attestation d'assurance, cartes de crédit ni votre porte-monnaie.

En terminant, le meilleur moyen pour éviter le vol, c'est de le prévenir!

Place Babillard

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Tous les bureaux de l'Hôtel de Ville
seront fermés du 24 décembre 2012
au 3 janvier 2013 inclusivement

Joyeuses Fêtes
et une
Bonne année
2013



PÉRIODES D'INSCRIPTION

Par Internet :

**Du samedi 12 janvier (dès 10 h)
au dimanche 20 janvier 2013 (23 h).**

En personne :

**Mercredi 16 janvier et jeudi 17 janvier
2013 (de 13 h à 16 h).**

**Vendredi 18 janvier et samedi 19 janvier
2013 (de 9 h à 12 h).**

INSCRIPTIONS

Comment s'inscrire? Par Internet (www.ville.sainte-adele.qc.ca) ou en personne.

Par Internet

Vous pouvez vous inscrire seulement à partir du samedi 12 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 20 janvier (23 h). Vous devez alors payer par carte de crédit.

Choisir l'une des trois options qui représente votre situation :

- Si aucun membre de votre famille ne s'est inscrit à aucun cours ou aucun camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010, vous devez créer votre famille, dès maintenant, en prenant soin de remplir toutes les cases demandées. Par la suite, vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit via INTERNET à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous possédez votre code d'utilisateur et votre mot de passe (votre famille est déjà créée dans le logiciel), vous pouvez procéder à l'inscription en ligne.
- Si un membre de votre famille s'est déjà inscrit via LA SECRÉTAIRE AU SERVICE DES LOISIRS à un cours ou à un camp d'hiver/d'été depuis l'été 2010 et que vous désirez vous inscrire par vous-même en ligne, demandez à la secrétaire des Loisirs 450 229-2921, poste 244, (loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca) de vous envoyer le lien par courriel, car votre famille est déjà créée dans le logiciel. Ce lien est essentiel pour procéder à l'inscription.

En personne

Imprimer et remplir le formulaire d'inscription* sur notre site. Ensuite, présentez-vous au Service des loisirs (Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland, 1200 rue Claude-Grégoire) durant les périodes d'inscription ci-haut mentionnées. Prendre note que vous devez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

*Le formulaire est également disponible au Service des loisirs

Accès gratuit à l'Internet

Nous vous rappelons que vous avez accès gratuitement à l'Internet à la bibliothèque Claude-Henri-Grignon.

Lieu de résidence

Le Service des loisirs se réserve le droit de faire les vérifications nécessaires afin de confirmer votre lieu de résidence.

Tarifs des cours

La Ville se réserve de droit de modifier les tarifs sans préavis.



Hiver 2013

PROGRAMMATION

**ÉVITEZ LA COHUE,
INSCRIVEZ-VOUS
PAR INTERNET !**

**Service des loisirs, 450 229-2921, poste 244
loisirs@ville.sainte-adele.qc.ca**

ENTENTE intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non-résidant.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site Internet ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Afro danse : Saint-Sauveur
Aquarelle : Sainte-Anne-des-Lacs
Ballet (adolescents-adultes) : Morin-Heights
Bridge (cours) : Saint-Sauveur
Danse classique et contemporaine : Sainte-Anne-des-Lacs
Danse écossaise : Morin-Heights
Dessin : Sainte-Adèle
Espagnol : Sainte-Adèle
Gymnastique douce : Piedmont
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Photo : Sainte-Anne-des-Lacs
Pilates : Piedmont
Taï-chi-chuan : Saint-Sauveur
Tam-Tam (initiation) : Saint-Sauveur
Yoga-souplesse : Sainte-Adèle
Zumba gold : Saint-Adolphe-d'Howard

Enfants

Ballet : Morin-Heights
Chant et initiation au théâtre : Sainte-Adèle
Danse créative : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Éveil musical (3-5 ans) : Saint-Sauveur
Gardiens avertis : Sainte-Anne-des-Lacs
Gymnastique artistique : Sainte-Anne-des-Lacs
Judo : Saint-Sauveur
Patin et patinage artistique (extérieur) : Morin-Heights
Peinture décorative : Saint-Adolphe-d'Howard
Scrapbooking : Piedmont
Yoga : Morin-Heights

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights : 450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com

Municipalité de Piedmont : 450 227-1888, poste 223
www.municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard : 819 327-2626,
www.stadolpheedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :
450 224-2675, poste 262 · www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle : 450 229-2921, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur : 450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

ACTIVITÉS SPORTIVES et récréatives

EN PE

PAS DE COURS DU 4 AU 10 MARS 2013 (RELÂCHE SCOLAIRE)

LA VILLE SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER LES TARIFS SANS PRÉAVIS.

► pour enfants

CHANT ET INITIATION AU THÉÂTRE

Clientèle : 7 à 14 ans
Par : Louise Fontaine
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Débutant : Vendredi 17 h 30 à 18 h 30
Avancé : Vendredi 18 h 30 à 19 h 30
Intermédiaire : Vendredi 19 h 30 à 20 h 30
Début/Fin : 1^{er} février au 12 avril
Durée : 11 semaines
Tarification : 143\$
Intermédiaire - Avoir suivi Débutant
Avancé - Avoir suivi Intermédiaire

Cours
intermunicipal

DANSE CRÉATIVE

Clientèle : 3 à 5 ans
Par : Andréanne Laroche-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Samedi de 10 h à 10 h 45 (groupes 1 et 2)
Samedi de 11 h à 11 h 45 (groupes 3 et 4)
Début/Fin : 2 février au 16 mars (groupes 1 et 3)
23 mars au 4 mai (groupes 2 et 4)
Durée : 6 semaines
Tarification : 35\$
Pas de cours le 20 avril (groupes 2 et 4)

DANSE EXPLORATOIRE (parent-enfant)

Clientèle : 1 à 2 ans
Par : Andréanne Laroche-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Samedi de 9 h à 9 h 45 (groupes 1 et 2)
Début/Fin : 2 février au 16 mars (groupe 1)
23 mars au 4 mai (groupe 2)
Durée : 6 semaines
Tarification : 45 \$ (coût total pour le parent et l'enfant)
Le parent doit accompagner l'enfant durant le cours.
Pas de cours le 20 avril (groupe 2)

DANSE HIP-HOP

Clientèle : 6 à 8 ans et 9 à 13 ans
Par : Andréanne Laroche-Choquette
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : 6 à 8 ans : Samedi de 12 h 15 à 13 h 15
9 à 13 ans : Samedi de 13 h 15 à 14 h 15
Début/Fin : 2 février au 4 mai
Durée : 12 semaines
Tarification : 67 \$
Pas de cours le 20 avril

KARATÉ

Clientèle : 5 à 14 ans
Par : Lorenzo d'Anna
Lieu : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
Horaire : Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
Début/Fin : 25 janvier au 26 avril
Durée : 10 semaines
Tarification : 68 \$ (assurances incluses)
Prévoir des frais pour l'achat du kimono;
information au 1^{er} cours.
Pas de cours les 1^{er} et 22 février, 8 et 29 mars.
Horaire selon calendrier scolaire.

KARATÉ (Supplémentaire)

Clientèle : 5 à 14 ans
Par : Lorenzo d'Anna
Lieu : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
Horaire : Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
Début/Fin : 3 mai au 26 juillet
Durée : 10 semaines
Tarification : 68 \$ (assurances incluses)
Prévoir des frais pour l'achat du kimono;
information au 1^{er} cours.
Pas de cours les 17 mai, 7 et 28 juin.
Horaire selon calendrier scolaire.

ZUMBA (ados)

Clientèle : 11 à 14 ans
Par : Martine Plouffe
Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Horaire : Samedi de 14 h 30 à 15 h 30
Début/Fin : 2 février au 13 avril
Durée : 10 semaines
Tarification : 65 \$

NOUVEAU

PATINOIRES

HORAIRE
PARC CLAUDE-CARDINAL
ET PARC LÉPINE
(PATINOIRES AVEC BANDES)
LAC ROND
(AIRE DE PATINAGE LIBRE)
OUVERTURE DES CHALETS
TOUS LES JOURS DE 9 H À 16 H 30

GLISSADES 40.80

Pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes, une glissade sera aménagée aux Pentes 40.80 cet hiver. Elle sera opérationnelle dès que les conditions de neige le permettront. L'accès et le stationnement seront gratuits.



BILLARD LIBRE



ACTIVITÉS
18 ans et +

Pour information : Gilles Legault 450 229-6725
LIEU : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland

pour adultes

DANSE EN LIGNE (Initiation - technique / débutant)

Clientèle : 18 ans et plus
 Par : Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 10 h à 11 h
 Début/Fin : 29 janvier au 9 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 57 \$

DESSIN-PORTRAIT (Intermédiaire)

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Michelle Ouellette
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
 Début/Fin : 30 janvier au 10 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 127 \$
 Matériel requis : Tablette à dessin 14 X 17, crayons 2B ou au fusain et gomme à effacer
 Prérequis : Avoir de bonnes notions ou avoir suivi Dessin-débutant.

Cours
intermunicipal

ESPAGNOL Débutant 1 (niveau 1), Débutant 2 (niveau 2), Débutant 3 (niveau 3)

Clientèle : 18 ans et plus
 Par : France Dagenais
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Débutant 1 : Lundi de 19 h à 21 h
 Débutant 2 : Lundi de 9 h 30 à 11 h 30
 Débutant 3 : Mardi de 19 h à 21 h
 Début/Fin : Débutants 1 et 2 : 28 janvier au 8 avril
 Débutant 3 : 29 janvier au 9 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 149 \$
 Prérequis : Débutant 2 - Avoir suivi Débutant 1
 Débutant 3 - Avoir suivi Débutant 2

Cours
intermunicipal

KARATÉ

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Lorenzo d'Anna
 Lieu : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
 Horaire : Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
 Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
 Début/Fin : 25 janvier au 26 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 78 \$ (assurances incluses)
 Prévoir des frais pour l'achat du kimono;
 information au 1^{er} cours.
 Pas de cours les 1^{er} et 22 février, 8 et 29 mars.
 Horaire selon calendrier scolaire.

KARATÉ (Supplémentaire)

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Lorenzo d'Anna
 Lieu : Gymnase école secondaire A.-N.-Morin
 Horaire : Débutant : Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
 Avancé : Vendredi de 19 h 30 à 20 h 30
 Début : 3 mai au 26 juillet
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 78 \$ (assurances incluses)
 Prévoir des frais pour l'achat du kimono;
 information au 1^{er} cours.
 Pas de cours les 17 mai, 7 et 28 juin.
 Horaire selon calendrier scolaire.

PEINTURE AU PASTEL

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Michelle Ouellette
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 9 h à 12 h
 Début/Fin : 29 janvier au 9 avril
 Durée : 7 semaines
 Tarification : 105 \$
 Matériel requis : Chevalet sur table, papier Canson, ensemble de bâtons pastel sec

PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE (Intermédiaire)

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Denis Landry
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi 18 h 30 à 21 h 30
 Début/Fin : 7 février au 25 avril
 Durée : 8 semaines
 Tarification : 149 \$
 Matériel requis : Appareil numérique et manuel d'instructions
 Prérequis : Connaître les notions de base en photographie ou avoir suivi Photographie numérique-débutant.
 Pas de cours les 28 février, 7 et 28 mars et le 18 avril.

TAE-BOXE

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Catherine Boucher
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Lundi de 18 h 30 à 19 h 30
 Début/Fin : 28 janvier au 8 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 65 \$

NOUVEAU

YOGA SOUPLASSE

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Rose Leduc
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Débutant : Jeudi de 9 h à 10 h
 Intermédiaire : Jeudi de 10 h 15 à 11 h 15
 Début : 31 janvier au 11 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 79 \$

Cours
intermunicipal

ZUMBA

Clientèle : 15 ans et plus
 Par : Martine Plouffe
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 18 h 30 à 19 h 30
 Début/Fin : 29 janvier au 16 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 67 \$
 Pas de cours le 9 avril

ACTIVITÉS POUR LES 55 ANS ET PLUS

DANSE EN LIGNE (Débutant - Avancé)

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 11 h à 12 h
 Début/Fin : 29 janvier au 9 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 57 \$
 Avoir suivi 2 ou 3 sessions de : Initiation - technique-débutant

DANSE EN LIGNE (Débutant - Avancé) Supplémentaire

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Sylvie Lebeau ou Gisèle Archambault
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 11 h à 12 h
 Début/Fin : 16 avril au 4 juin
 Durée : 8 semaines
 Tarification : 46 \$
 Avoir suivi 2 ou 3 sessions de : Initiation - technique-débutant

STRETCHING (Exercices au sol)

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Stéphanie Morneau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
 Début/Fin : 1^{er} février au 12 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 57 \$

STRETCHING (Régulier)

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Stéphanie Morneau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi de 11 h 30 à 12 h 30
 Début/Fin : 31 janvier au 11 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 57 \$

STRETCHING (Régulier) Supplémentaire

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Stéphanie Morneau
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Jeudi de 11 h 30 à 12 h 30
 Début/Fin : 18 avril au 6 juin
 Durée : 8 semaines
 Tarification : 46 \$

ZUMBA (Chorégraphie sur rythme latin)

Clientèle : 55 ans et plus
 Par : Martine Plouffe
 Lieu : Centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
 Horaire : Mardi de 14 h à 15 h
 Début/Fin : 29 janvier au 16 avril
 Durée : 10 semaines
 Tarification : 73 \$
 Pas de cours le 9 avril

À SURVEILLER

— INSCRIPTIONS —

CAMP D'HIVER... TISSANT

Encore une fois cette année, dans le cadre de la semaine de la relâche scolaire, le Service des loisirs a planifié une semaine remplie d'activités très intéressantes pour vos jeunes !

Surveillez la programmation affichée dans les écoles et notez à l'agenda les périodes d'inscription qui seront :

Par Internet :

Du samedi 12 janvier (dès 10 h) jusqu'au dimanche 20 janvier 2013 (23 h)

En personne :

Mercredi 16 janvier et jeudi 17 janvier 2013 (de 13 h à 16 h)

Vendredi 18 janvier et samedi 19 janvier 2013 (de 9 h à 12 h)



généralités

Politique de tarification familiale (*) :

Enfants (**):

1er enfant : Tarification indiquée

2e enfant : Moins 20% · 3e enfant : Moins 30%

(**) Ce tarif s'applique pour des enfants d'une même famille s'inscrivant au même cours.

Parent/enfant :

Si un parent s'inscrit au même cours que son enfant âgé de moins de 14 ans, le parent bénéficie du tarif enfant. Dans le cas où deux (2) personnes adultes (plus de 14 ans) d'une même famille (lien Parent/Enfant) s'inscrivent au même cours, le parent bénéficie d'un rabais de 20%.

Couple : Le participant s'inscrivant avec son (sa) conjoint(e) bénéficie d'une réduction de 20%.

60 ans et plus :

Moins 20% de la tarification indiquée.

Non-résident : Ajout de 20% à la tarification indiquée.

(*) Un seul tarif préférentiel est applicable par participant (résident seulement), soit le plus avantageux.

Modalités de paiement :

Sauf avis contraire, vous pouvez payer en argent, par Interac ou par chèque à l'ordre de la Ville de Sainte-Adèle.

Les cartes de crédit sont acceptées seulement pour les gens qui s'inscrivent sur le site de la Ville.

Si une personne inscrite à un cours désire annuler sa participation pour quelque raison que ce soit, la grille de remboursement suivante est prévue selon le moment où est présenté l'avis écrit du participant spécifiant son désir d'annuler sa participation au cours.

Montant du remboursement*

- Avant le deuxième cours 90% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$
- Après le deuxième cours 75% du coût d'inscription moins une retenue administrative de 10\$
- Après le troisième cours Aucun remboursement

* Applicable pour les programmes d'une durée de 8 cours et plus.
Délai de remboursement de 30 jours après le début du cours.

La Ville remboursera au participant inscrit, la totalité du montant d'inscription à une activité lorsque:

- Le Service des loisirs annule l'activité pour insuffisance de participants;
- Le participant annule, par écrit, sa participation avant le début de l'activité;
- Cette activité ne peut être réalisée pour toute raison hors du contrôle du Service.

Preuve de résidence obligatoire.

TOUTES LES TAXES APPLICABLES SONT INCLUSES
(15 ANS ET PLUS)

Service des loisirs

450 229-2921, poste 244



Coup de *chapeau*



Opération Nez rouge^{MC}

Du 30 novembre au 31 décembre, *Pour un départ parfait*

L'hiver est déjà à nos portes et une nouvelle saison s'amorce pour l'Opération Nez rouge de Sainte-Adèle et les environs. Le coup de départ de cette 9^e édition est donné.

L'engagement communautaire au cœur de la campagne

L'Opération Nez rouge est un service totalement gratuit offert par des milliers de bénévoles. C'est plus de 58 000 bénévoles par an, mais c'est aussi 67 centrales de répartition au Québec, des centaines de milliers de cafés, de repas, de bouteilles d'eau, des tonnes d'équipement logistique (téléphone, radio, mobilier, etc...) qui permettent d'offrir plus de 60 000 accompagnements à chaque édition.

Sa mission

Tous les mois de décembre, les équipes parcourent les rues de la région afin de sensibiliser les gens à la conduite d'un véhicule avec des facultés affaiblies par le biais de accompagnements, visites de la mascotte et divers événements de visibilité. Toutes ces actions ont pour but d'améliorer le bilan de sécurité routière et d'aider la jeunesse et le sport amateur. En effet, tous les dons recueillis par Opération Nez rouge Sainte-Adèle seront remis aux Olympiques spéciaux Québec, section Laurentides. Cet organisme permet à des jeunes ayant une déficience intellectuelle de pratiquer une discipline sportive encadrés par des entraîneurs qualifiés et de

compétitionner entre eux au niveau québécois et même de participer aux Olympiques spéciaux.

Ses actions

En plus de Sainte-Adèle, les villes et municipalités desservies sont :
Sainte-Anne-des-Lacs
Piedmont
Saint-Sauveur
Morin-Heights
Saint-Adolphe d'Howard
Estérel
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Val-Morin
Val-David
Sainte-Agathe-des-Monts
Ivry sur le Lac
Lanthier
Sainte-Lucie des Laurentides

Le service de accompagnement est disponible entre 21 h et 3 h tous les vendredis et samedis les : 30 novembre, 1, 7, 8, 14, 15, 21, 22, 24, 28, 29 et 31 décembre.

Pour 2012, la centrale de Sainte-Adèle sera située au 1384 rue Dumouchel. La réussite d'un événement de cette envergure repose sur la participation de milliers de bénévoles. Bien que la campagne sera déjà lancée au moment où vous lirez cet article, l'Opération Nez rouge Sainte-Adèle continuera à recruter des bénévoles. Les personnes intéressées à collaborer à la

campagne 2012 sont invitées à se présenter à la centrale pour remplir leur formulaire. Le formulaire est aussi disponible sur le site de l'Opération au <http://www.operationnezrouge.com>

Pour toutes informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec la centrale au 1 888 559-4011 ou par courriel à sainte-adele@operationnezrouge.com

Venez vivre une expérience enrichissante entourés de gens comme vous qui ont la sécurité routière à cœur et souhaitent encourager le sport amateur.

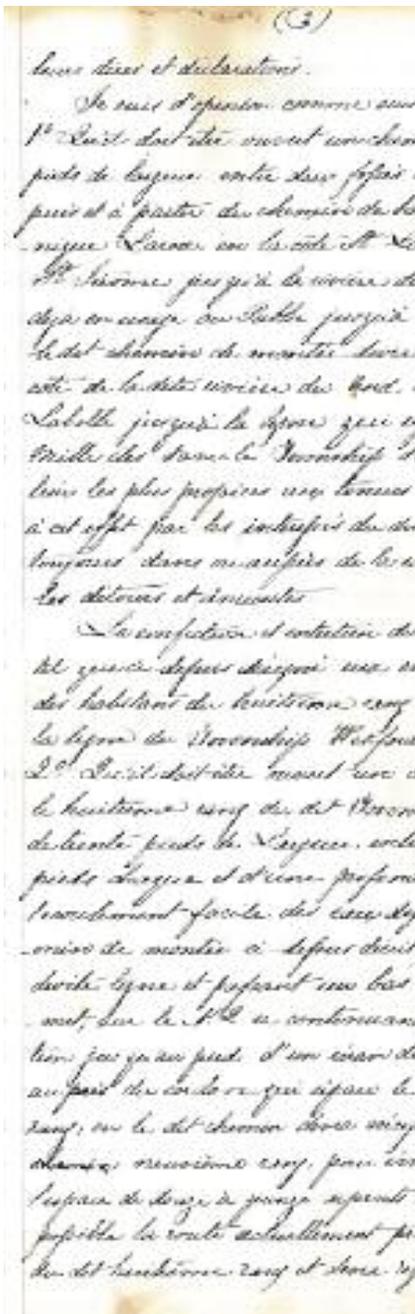
Les personnes désireuses d'utiliser ce service de accompagnement sont invitées à planifier leur déplacement en communiquant avec la centrale au moins 30 minutes avant l'heure de départ souhaitée et ainsi connaître les délais encourus.

La mascotte Nez rouge fait sa grande tournée de sensibilisation chaque soir d'opération. Si vous désirez obtenir sa visite, vous devez communiquer avec la centrale, elle se fera un plaisir de lui demander de visiter votre party d'entreprise, familial ou d'amis.

Les bénévoles sont prêts à vous accompagner en toute sécurité et vous invitent à « embarquer avec eux ».



LES ARCHIVES DE SAINTE-ADÈLE : *entre patrimoine et mémoire.*



Constituée en 1855, cette « campagne » n'aura cessé de grossir pour devenir la ville de plus de 12 000 habitants que nous connaissons aujourd'hui. C'est en 2005 que la communauté célèbre le 150^{ème} anniversaire de sa constitution.

Mais, l'histoire de notre ville, comment subsiste-t-elle ? Deux possibilités essentielles s'offrent à nous et elles opèrent conjointement. Premièrement, les documents que nous créons, **les archives**. Simple ! L'information est fixée sur un support – le papier – et elle survie avec des conditions de préservation appropriées. Ainsi, les archives de la Ville de Sainte-Adèle sont riches de documents plus que centenaires. Le plus vieux date d'avril 1851, soit quelques années antérieures à la constitution officielle de la ville. Ainsi, l'essentiel de ces documents (1851-1855) sont les procès-verbaux de verbalisation des chemins – ancêtres des descriptions techniques rédigées aujourd'hui par des arpenteurs-géomètres. Ces documents, organisant les lieux, nous sont d'une richesse inouïe, encore maintenant, pour définir l'évolution de la société et de ses pratiques anciennes : la dénomination des lieux, les mesures, les emplacements déterminés avec les noms des propriétaires, voire même pour la présente réforme cadastrale.

En second lieu, **la mémoire**. Chaque jour, dans nos communautés, nous trouvons des gens qui ont acquis et conservé une quantité phénoménale d'information. Des encyclopédies vivantes avec toute leur humanité sur lesquelles nous faisons reposer plusieurs de nos savoirs. Ces informations ne reposent généralement sur aucun document tangible et, ultimement, avec le temps, sont vouées à une perte, si elles ne sont pas transmises. Mais cette mémoire humaine ajoute à la valeur de l'information inscrite sur des documents physiques et les complètent. À la Ville de Sainte-Adèle, nous avons une telle mémoire, celui qui aura été responsable des archives. Le greffier municipal, Me Michel Rousseau a acquis, durant les 32 dernières années, par sa fonction, une quantité d'information.

À preuve, M. Rousseau aura vécu 18 élections – environ une élection aux 2 ans - plusieurs référendums, des centaines de séances du conseil municipal, l'élaboration de centaines de règlements, en plus des séances de la cour municipale. Toute une « mémoire vive » ! En résumé, entre le 21 mai 1980 et le 18 décembre 2012, il s'est produit beaucoup d'événements dont il aura été le témoin privilégié. Le document physique fige les réalisations. La mémoire permet d'éviter les pièges de la redite. Sa mémoire est, pour les employés municipaux, une porte d'entrée rapide vers les recherches administratives ou historiques. Comme toute carrière a une fin, Monsieur Rousseau prendra sa retraite à la fin de l'année. Une grande carrière, une riche carrière, une carrière dont la mémoire sera figée dans les archives, dans les documents. Et cette mémoire acquise et ardemment transmise, Monsieur Rousseau en conservera l'essentiel en lui.

Je termine donc en souhaitant longue et bonne retraite à cet homme de tous les instants.



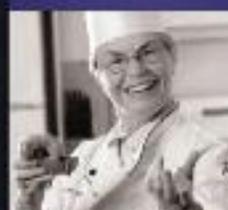


LAURÉAT RÉGIONAL
 ★ ★ ★ ★ ★
LES GRANDS PRIX
 DU TOURISME
 QUÉBÉCOIS
 2012



QUÉBECOR
 Média

PRÉSENTE



15, 16 ET 17 FÉVRIER 2013

*3 jours de spectacles éblouissants,
 d'ateliers culinaires et de plaisirs d'hiver*

BILLETTERIE: **450 745-3161 • WWW.JMSTEADELE.COM**

Suivez-nous

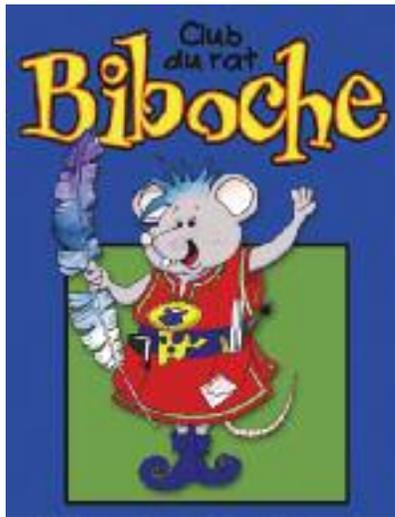


**RÉSERVEZ
 VOS BILLETS DÈS
 MAINTENANT!**





Bibliothèque



POUR LES 3 À 6 ANS DE MARS À MAI 2013



Club de lecture s'adressant aux tout-petits de 3 à 6 ans. Les enfants inscrits au Club ont accès à une sélection de livres adaptés à leur âge, à des concours ainsi qu'à des animations mensuelles préparées spécialement pour eux. Les informations complètes concernant le Club seront affichées sur le site internet de la bibliothèque <http://ville.sainte-adele.qc.ca/bibliotheque.php> et transmises lors de la période **d'inscription** qui

aura lieu du lundi 20 février au samedi 23 mars durant les heures d'ouverture.

En attendant vous pouvez visiter le site du Club du Rat Biboche où vous trouverez, entre autres, une section de contes audio.

<http://www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche/index.asp>

NOUVEAUTÉ



COMITÉ LITTÉRAIRE POUR LE CLUB

Tu as entre **10 et 13 ans** ?

Tu aimes lire ou feuilleter des **livres** ?

La bibliothèque t'offre de faire partie du *Comité littéraire* afin de **choisir des livres** et de les **ajouter à la sélection 2013** du Club du Rat Biboche. Les rencontres auront lieu en février en fin de journée ou en soirée à la bibliothèque.

Information : Mijanou Dubuc, responsable de la bibliothèque 450-229-2921 poste 248

MARISOL SARRAZIN EXPOSE À LA BIBLIOTHÈQUE

Gilda la girafe, Zéphyr le zèbre, Oscar le ouistiti, Polo la petite souris et tous leurs amis seront à la bibliothèque du **8 février au 1^{er} mars**. Marisol Sarrazin est une artiste adéloise bien connue en littérature jeunesse. Elle a illustré plus de quatre-vingt livres dont certains traduits en plusieurs langues. Elle est

également récipiendaire de plusieurs prix dont le prestigieux prix canadien en littérature jeunesse, le Prix Mr. Christie pour le meilleur album français au Canada. Elle est la fille de l'auteure Ginette Anfousse qui est auteure de la série Rosalie que Marisol Sarrazin illustre depuis les tous premiers titres.



Pastel tiré du livre Oscar le drôle de Ouistiti © Marisol Sarrazin

Prenez note que la bibliothèque sera fermée du **lundi 21 au vendredi 25 janvier inclusivement** afin de permettre au personnel d'effectuer certains travaux dans la collection.



Bibliothèque

SEMAINE DE LA POÉSIE des Laurentides

C'est au Centre international de poésie des Laurentides qu'aura lieu le lancement de la programmation de la 3^e édition de la Semaine de poésie des Laurentides qui se tiendra du **23 au 31 mars**.



Tout un programme vous y attend. Les détails seront dévoilés dès que la touche finale y sera faite.

Consultez le site de la bibliothèque ou celui de l'Association des auteurs des Laurentides <http://a-a-l.ca/> pour en connaître les détails.

UNE NAISSANCE UN LIVRE

Initié par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), afin de « susciter chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, l'éveil à la lecture et le goût des livres », le programme **Une naissance un livre** s'adresse aux enfants de moins d'un an. En inscrivant gratuitement votre enfant à la bibliothèque, vous recevrez un ensemble-cadeau.

En 2012, près de 30 poupons ont bénéficié de ce programme.



NOUVEAU : La bibliothèque Claude-Henri-Grignon étendra l'offre de ce programme aux enfants de 12 à 18 mois dès janvier 2013.

Documents requis à l'inscription :

- Une preuve d'âge (certificat de naissance ou carte d'assurance-maladie)
- Preuve de résidence du parent ainsi que sa carte de la bibliothèque s'il est abonné



Horaire du temps des Fêtes Bibliothèque Claude-Henri-Grignon



| | | | | Vendredi 21 | Samedi 22 | Dimanche 23 |
|----------|---------------------------|-------------|----------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------|
| | | | | OUVERT 13h30 à 19h30 | OUVERT 10 h à 16 h | FERMÉ |
| Lundi 24 | Mardi 25 | Mercredi 26 | Jeudi 27 | Vendredi 28 | Samedi 29 | Dimanche 30 |
| FERMÉ | FERMÉ Joyeux Noël ! | FERMÉ | OUVERT 13h30 à 19h30 | FERMÉ | OUVERT 10 h à 16 h | FERMÉ |
| Lundi 31 | Mardi 1 | Mercredi 2 | Jeudi 3 | Vendredi 4 | | |
| FERMÉ | FERMÉ Bonne année ! | FERMÉ | FERMÉ | OUVERT 13h30 à 19h30 | | |

LES PLAISIRS d'Hiver 2013

Du 3 février au 3 mars
Lac Rond (rue du Chantecler)



Dimanche le 3 février
de 13 h à 15 h

- Journée Nouvelle-France (conteur et kiosque historique)
- Tire sur neige (\$)

Dimanche le 10 février
de 12 h à 16 h

- Structures gonflables hivernales
- Tire sur neige (\$)



Dimanche le 17 février
de 10 h à 15 h

En collaboration avec le Festival
j'aime Sainte-Adèle

le festival
j'aime
sainte-
adèle

- Tours de traîneau à chiens (10 h à 14 h)
- Course de patin à relais à 11 h 30
- P'tit Caribou du maire à 13 h 30
- Promenades en carriole (10 h à 14 h)
- Le grand rassemblement « en cœur » 14 h
- Peinture en direct avec Gordon Harrison
- Musique avec D.J. Mathieu Lamarche
- Animation · Glissement
- Tire sur neige (\$)

Dimanche le 24 février
de 13 h à 15 h

- Disco-Patin · Animation
- Tire sur neige (\$)



Dimanche le 3 mars
de 13 h à 15 h

- Mini-ferme éducative
- Jeux sportifs et animation
- Chocolat chaud gratuit
- Tire sur neige (\$)

Venez participer en famille à la multitude d'activités proposées dans le cadre des plaisirs d'hiver de Sainte-Adèle sur le magnifique lac Rond. Activités organisées par le Service des loisirs et Festivités au cœur des saisons.



Service des loisirs

INSCRIPTIONS SAISON 2013



Club de soccer FC Boréal DU 7 AU 12 JANVIER 2013



Au **Service des loisirs**, centre communautaire Jean-Baptiste-Rolland
Lundi 7 janvier au jeudi 10 janvier de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi 11 janvier et samedi 12 janvier de 9 h à 12 h

À compter du 14 janvier jusqu'au 28 février, les inscriptions se feront auprès du Club
FC Boréal, au 296 rue des Génévriers à Prévost.

Lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h 30

Jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h, de 13 h à 15 h 30 et de 19 h à 21 h

Samedi de 9 h à 12 h

Pour information : 450 592-2282, www.fcboreal.com

Rabais de 25\$
applicable
sur les **INSCRIPTIONS**
faites entre le 7 et
le 12 janvier 2013



Sainte-Adèle • www.parcdoncaster.com • 450-229-6686 • 514-718-6686

L'hiver, le Parc de la rivière Doncaster vous offre un magnifique spectacle ! La blancheur de la neige est époustouflante et les glaces formées par les rapides de la rivière changent de forme à chaque semaine. Venez profiter des sentiers de raquette (10 km) et de marche (4 km par entretien mécanique) qui vous feront découvrir ces beautés naturelles !

ACTIVITÉS LIBRES À L'ÉCOLE AUGUSTIN-NORBERT-MORIN



Badminton : Jeudi (19 h à 22 h)

Basketball : Mardi (19 h à 22 h)

Pour information : 450 240-6220, poste 3036





Service des loisirs

Sainte-Adèle, VILLE DE PLEIN AIR ET DE CULTURE

VOICI LES DIFFÉRENTS GAGNANTS DU CONCOURS DE PHOTOS 2012 :



1^{ère} position :

Danielle Genest, paysage d'hiver



2^e position :

Marie Cassista, Petit mignon



3^e position :

Murielle Brazeau Jones, Le temps de la pause



Prix du public :

Yanice B. Desrosiers, Ma sœur en liberté

Félicitations à tous!

LA PATINOIRE ET L'ANNEAU DE MARCHE DU LAC ROND



Quoi de plus féérique que de chausser ses patins, long foulard au cou, pour s'élancer sur un lac gelé, couronné de montagnes protectrices tapissées de neige blanche?

À plus de 300 mètres d'altitude, l'anneau de glace du lac Rond, figé au cœur du village de Sainte-Adèle, prodigue généreusement l'attrait idyllique d'une journée au grand air.

Son parcours de près d'un kilomètre de long est bordé par un anneau de marche, de bancs ainsi que d'une roulotte et de toilettes chauffées ouvertes de 9 h à 16 h 30, accès via rue du Chan-tecler.

Pour le modeste prix d'une bouffée d'air pur, avouez qu'il n'y a plus d'excuse de se priver d'une telle journée de plaisir.

ÉCHANGE SAINTE-ADÈLE- ALBERTVILLE

Nous sommes à la recherche d'un(e) étudiant(e), âgé(e) de 18 ans et plus, désirant partir travailler à Albertville en France pour environ 8 semaines cet été. Nous vous offrons la chance de participer à cet échange qui ne pourra qu'être très enrichissant ! Pour information : 450 229-2921 poste 244





FÊTE DE L'HALLOWEEN

La rue Valiquette fut l'hôte de la fête de l'Halloween tenue le mercredi 31 octobre dernier organisée par le Service des loisirs. Malgré le ciel menaçant, petits et grands ont participé avec enthousiasme à cette grande fête familiale.

Merci à tous les bénévoles, aux commerçants, aux citoyens de la rue Valiquette ainsi qu'aux organismes qui ont fait de cette fête un grand succès (Maison des jeunes, Club Optimiste, Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut et Entraide Bénévole)

Voici quelques photos de l'événement :



Les animateurs de rue qui ont fait peur à plusieurs...



Les princesses et mascottes du Pays des Merveilles



L'impressionnant camion des pompiers



Une nouveauté : un kiosque d'animaux exotiques par Éducazoo



Les sourires de la Maison de la Famille



Une rue achalandée malgré la pluie



Une belle collecte de bonbons pour nos tout-petits

LE BÉNÉVOLAT, LA RICHESSE *de Sainte-Adèle*

Dimanche le 28 octobre, la Ville de Sainte-Adèle a reçu ses précieux bénévoles pour un brunch à l'hôtel le Chantecler. Ce fut une belle occasion pour rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à améliorer la qualité de vie de la communauté.

Voici les personnes qui ont reçu une mention spéciale cette année :

Madame Georgette Vétére : Mention engagement diversifié
Madame Hélène Desjardins : Mention engagement jeunesse et culture
Madame Georgette Paradis : Mention engagement humanitaire
Madame Monique Meilleur-Viau : Mention engagement communauté d'affaire
Monsieur Claude Massicotte : Mention engagement développement sportif
Madame Thérèse Latour : Mention engagement communautaire
Madame Dominique St-Louis : Mention engagement continu



Sur la photo, de gauche à droite : Madame Thérèse Latour, Madame Georgette Paradis, Monsieur Réjean Charbonneau (Maire), Madame Georgette Vétére, Madame Dominique St-Louis, Madame Hélène Desjardins, Madame Monique Meilleur-Viau, Monsieur Claude Massicotte.

Coordonnées **DES SERVICES** 450 229-2921

Hôtel de Ville

1381 boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

Bibliothèque Claude-Henri-Grignon

555 boulevard de Sainte-Adèle

Service des loisirs

1200 rue Claude-Grégoire

Services techniques

2815 rue Rolland

Service des travaux publics

2815 rue Rolland

Suggestions, commentaires et plaintes poste 100

URGENCE **9-1-1**

Appels non urgents (Sûreté du Québec) 310-4141

Le bulletin municipal « L'Actualité adéloise » est une publication distribuée par la Ville de Sainte-Adèle

Infographie : Caméléon Publi-Design

Impression : Imprimerie Ste-Adèle

Tirage : 7 300 copies

